



NOTE DE PRESSE

Date : Vendredi 7 février 2025

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elu : Claude Beauchamp, adjoint au cadre de vie

Service : Nicolas Simonneau, technicien voirie

NOTE DE PRESSE

Aménagement d'une nouvelle voie cyclable pour rejoindre le centre-ville : la première tranche de travaux démarre

La Municipalité de Parthenay engage des travaux de création d'une voie cyclable entre la rue du Sépulcre et le centre-ville, jusqu'à la place des Martyrs de la Résistance (rond-point du Crédit Agricole). Cet aménagement s'inscrit dans la politique de promotion des modes de déplacement doux menée par la municipalité.

Faciliter durablement la mobilité des habitants

Pour inciter les usagers à prendre le vélo et accompagner le développement de la pratique cycliste, la municipalité va créer une nouvelle voie cyclable.

La pratique du vélo présente de nombreux avantages :

- Faciliter les déplacements
- Rapidité de déplacement
- Economique
- Bon pour la santé : activité physique régulière
- Ecologique : pas d'émissions de gaz à effet de serre

Le vélo est ainsi un moyen de mobilité douce essentiel pour assurer l'autonomie des personnes pour mieux vivre au quotidien sur le territoire.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la politique de promotion des modes de déplacement doux menée par la municipalité.

Rejoindre le centre-ville et les pôles d'attractivité

Cette nouvelle liaison douce prolongera l'aménagement existant boulevard Georges-Clémenceau et va permettre de rejoindre le centre-ville, jusqu'à la place des Martyrs de la Résistance.

Il s'appuie sur les préconisations de l'étude de mobilité du cabinet Ax'Urban réalisée en 2021 :

- Prolonger les itinéraires existants de manière sécurisée
- Desservir les principaux pôles d'attraction (établissements scolaires, équipements sportifs, centre-ville...)

La nouvelle voie cyclable permettra ainsi de desservir :

- Le lycée Ernest-Pérochon
- Le complexe Léo-Lagrange
- Le centre-ville



Tranche 1 : démarrage des travaux lundi 10 février

La première tranche des travaux, réalisés par l'entreprise Eurovia, concernera le boulevard Ambroise-Paré, du rond-point de la rue du Sépulcre à la rue de la Croix d'Alpin.

Les travaux vont débuter ce lundi 10 février et se termineront le dimanche 23 février.

Durant cette période, la circulation sera perturbée :

- **Le boulevard Ambroise-Paré sera fermé à la circulation, entre le rond-point de la rue du Sépulcre et le rond-point de la gendarmerie, dans le sens entrant dans le centre-ville. Une déviation est mise en place.**
Seuls les riverains, secours et police, ramassage des ordures ménagères et les bus de desserte régionale seront autorisés à circuler. Sur ce même tronçon, la circulation restera ouverte dans le sens sortant du centre-ville (dans le sens Hyper U vers le boulevard Georges-Clémenceau).
- **Le boulevard Ambroise-Paré sera complètement fermé à la circulation dans les deux sens, entre le rond-point de la gendarmerie et la rue de la Croix-d'Alpin.** Seuls les riverains, la gendarmerie, le pybus et les bus de desserte régionale seront autorisés à passer.

La deuxième tranche des travaux sera réalisée à compter de la mi-avril, pour limiter au maximum les impacts sur les accès aux établissements scolaires et sportifs.

Le montant global des travaux s'élève à 473 000 euros TTC.

Tous les aménagements cyclables de la Ville de Parthenay : parthenay.fr/utile/mobilite-transport/a-velo

Une nouvelle piste cyclable

aménagée pour rejoindre le centre-ville



Travaux tranche 1 - Bd Ambroise-Paré



.....
**Fermé à la circulation dans le sens
entrant dans le centre-ville.**

Sauf riverains, secours et police, ramassage
des ordures ménagères, pybus et bus
de desserte régionale.

—————
**Fermé à la circulation
dans les deux sens.**

Sauf riverains et gendarmerie.

—————
Déviation.